Mairie de Saint-Pierre-de-Lages

Lotissement communal du Village

MAÎTRISE D'ŒUVRE GÉNÉRALE

Marché à procédure adaptée

Programme

Le cadre de la mission

Dans le cadre de l'OAP village, la collectivité souhaite réaliser un aménagement urbain sur les parcelles cadastrées section ZK n°7, 80 pour partie et 86 situées en zone 1AU du PLU en cous d'approbation.
Le projet comportera une vingtaine de terrains à bâtir réservés à de l'habitat individuel et intègrera au minimum une quinzaine de logement locatifs sociaux.
La commune sera Maître d'Ouvrage du projet par le biais d'un permis d'aménager.
La construction des logements sociaux sera confiée à un opérateur social.

Objet de la mission

- Relever le terrain : topographie et périmètre.

- Présenter un découpage parcellaire compatible avec l'OAP du Village et qui permette d'insérer le projet dans le paysage existant tout en conservant les éléments naturels qui caractérisent le site.

- Valider la mise en œuvre technique : voirie, réseaux divers et station de refoulement.

- Elaborer le dossier du permis d'aménager : plans et pièces écrites.

- Effectuer la division cadastrale, le bornage des lots et les plans de vente.

- Conception technique et appel d'offre.

- Suivre et gérer les travaux jusqu'à la réception des ouvrages.

Durée de la mission

La durée prévisionnelle du marché est de 36 mois à compter de la date de notification.